

Le 16 novembre 2019

Signature d'un accord de partenariat entre les Clusters maritimes Tunisien et Français.



Le président fondateur du cluster maritime tunisien Ezzedine Kacem et le président du cluster maritime français Frédéric Moncany de Saint-Aignan

Crédit photo : [L'économiste maghrébin](#)

Le mercredi 11 septembre dernier, dans le cadre de la conférence de presse du Forum de la Mer de Bizerte (2^e édition des rencontres euro-méditerranéennes de l'économie bleue durable), les clusters maritimes tunisien et français ont signé, à Tunis, un accord de partenariat au profit de l'économie bleue.

Le mercredi 11 septembre dernier en présence de Denis Robin, le Secrétaire général de la Mer de France et Olivier Poivre d'Arvor, l'ambassadeur de France en Tunisie, Frédéric Moncany de Saint-Aignan, président du Cluster Maritime Français, a signé avec son homologue tunisien, Ezzedine Kacem (président fondateur du Cluster maritime Tunisien créé en mars 2019), un accord de partenariat :

*« Cette coopération repose essentiellement sur un partage d'expérience et de bonnes pratiques, souligne Frédéric Moncany de Saint-Aignan. Le littoral tunisien possède des atouts stratégiques indéniables. Sur ses 1 400 km de côtes, la Tunisie connaît, en parallèle, une pression croissante pour répondre aux besoins vitaux de la population (plus de 8 millions de tunisiens vivent à 50 km du littoral) ainsi qu'aux 8 millions de touristes accueillis chaque année. **Nous souhaitons à travers cet accord de partenariat apporter nos expériences après 14 années d'existence au Cluster maritime Tunisien pour soutenir l'objectif de mettre en valeur leur exceptionnel potentiel maritime à travers le développement d'une économie bleue durable.** »*

A propos de :

Du Cluster Maritime Tunisien : retrouvez le communiqué de presse à propos de sa création en avril 2019, également joint.

Du Cluster Maritime Français : le CMF rassemble tous les acteurs de l'écosystème maritime, de l'industrie aux services et activités maritimes de toute nature. Il est aujourd'hui composé de plus de 430 entités : entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formation, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine nationale.

Le CMF accompagne ses membres dans le développement durable et responsable de leurs activités et de leurs projets, en France et à l'international.

Plus d'informations sur le site web : www.cluster-maritime.fr -

Twitter : @ClusterMaritime – LinkedIn : Cluster Maritime Français

Contact presse : g.cadiou@cluster-maritime.fr – 06 98 12 85 63

Du Forum de la Mer

Après le grand succès de la première édition (20 et 21 octobre 2018), le FORUM DE LA MER-BIZERTE se tiendra pour la seconde fois le 21 septembre prochain.

Cette deuxième éditions des rencontres euro-méditerranéennes de l'économie bleue durable sera enfin l'occasion, trois mois après le Sommet des deux Rives à Marseille, de réunir des participants et experts de ces deux rives de la Méditerranée (responsables politiques, communautés scientifiques, acteurs de la société civile, entrepreneurs...) afin de partager leur expertise et d'influencer les engagements concrets et réalisables visant à une exploitation raisonnable de la mer et du littoral. Dans cette optique, une grande rencontre des élus français et tunisiens des collectivités du littoral sera également organisée au sein du Forum, grâce à l'appui de l'Institut Français de Tunisie, de l'Association Nationale des Elus du Littoral français, et de la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes.

Un programme riche en séances plénières et ateliers, avec des intervenants de qualité, dont Francis Vallat, président fondateur du CMF.

En savoir plus : <http://forumdelamerbizerte.com/>